



L'association Les Peintres en Herbe propose

### Un stage de pastel sec pour enfants

du 13 au 17 février (1ère semaine des vacances)  
salle des Peintres en Herbe à Saint Hilaire Saint Mesmin

- de 9h à 16h30
- pour les enfants de 9 à 13 ans
- avec une professeure qualifiée
- repas à apporter pour midi
- matériel à fournir par l'élève: carton à dessin, crayon à papier, gomme
- 8 places maxi
- Tarif : 100 euros pour les 5 jours
- Tarif dégressif pour les familles



- Pastels fournis
- Thème : LA JUNGLE (végétation et animaux)
- Jeux de société pendant la coupure de midi

Renseignements et inscriptions: [lespeintresenherbe@gmail.com](mailto:lespeintresenherbe@gmail.com)  
ou contacter Sylvette Lengaigne 06 98 19 67 20 ou Danièle Daubry 06 28 33 18 56

## VACANCES D'HIVER

Accueil de loisirs des vacances d'hiver pour les 12/17 ans  
Les vacances d'hiver approchent à grands pas ! N'oubliez pas de procéder aux réservations pour vos enfants à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sur le portail parents si vous avez accès, merci de contacter le service afin d'obtenir un identifiant. Le club ado des 12/17 est ouvert tous les jours de 14 h à 18 h et le mercredi matin en activités libres .  
Contact et renseignements :

06 48 30 50 88 ou  
[sej@mairie-st-hilaire-st-mesmin.fr](mailto:sej@mairie-st-hilaire-st-mesmin.fr)



## Pour se remettre en selle



Les participants de l'atelier participatif « Déplacements doux et actifs » vous proposent un **stand de petites réparations et entretien du vélo** (réparer en cas de crevaison, régler la selle et/ou le guidon, changer un patin de frein....), le samedi **4 mars**, de **14h à 17h**, sous le préau de la place des fêtes et salle des

écolières.

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Vendredi 03 : ECO-Hand, journée scolaire sur le handicap au gymnase de 10h à 16h30

Samedi 04 : Spectacle Festhilaire à la salle des fêtes Madeleine TABART

Samedi 11 et dimanche 12 : ECO-Hand, tournoi fluo au gymnase à 16h

Samedi 18 : ECO-Hand, Soirée jeunes au gymnase à 18h

Ne pas jeter sur la voie publique



# LE P'TIT HILAIROIS

Février 2023 N° 96

JOYEUSE  
strelentintin

DÉPARTEMENT DU LOIRET  
ARRONDISSEMENT D'ORLÉANS  
COMMUNE DE SAINT-HILAIRE-SAINTE-MESMIN

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° A\_2023\_01\_SU, le maire de la commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, M. Stéphane CHOUIN, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de déclassement et de désaffectation du Sentier Rural n°13 dit Sentier de la Millasse ainsi que du déclassement du Sentier Rural n°12 dit Sentier du Crochet.

L'enquête publique se déroulera, pour une durée de 15 jours :

**DU LUNDI 13 FEVRIER 2023 à 8H**

**AU LUNDI 27 FEVRIER 2023 à 17H30**

Monsieur Michel BADAIRE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur unique pour mener cette procédure. Il a été désigné par M. Stéphane CHOUIN, maire de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.

Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront mis à disposition sur support papier à la mairie de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, sise 494 route d'Orléans 45160 Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, siège de l'enquête publique, ainsi qu'auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences. Ils seront consultables aux horaires d'ouverture de la mairie, à savoir :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h à 12h et de 13h30 à 17h30	De 13h30 à 17h30	De 8h à 12h et de 13h30 à 17h30	De 13h30 à 17h30	De 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le dossier d'enquête sera également consultable en ligne sur le site de la mairie de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin <https://www.saint-hilaire-saint-mesmin.fr/>.

Le commissaire enquêteur recevra le public lors de ses permanences à la mairie de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, située 494 route d'Orléans 45160 Saint-Hilaire-Saint-Mesmin :

**LE LUNDI 13 FEVRIER DE 10H à 12H**      **LE LUNDI 27 FEVRIER DE 10H à 12H**

Chacun pourra consigner ses éventuelles observations sur le registre d'enquête publique papier dont un est à disposition au siège de l'enquête publique, ou les adresser par écrit en précisant « à l'attention du Commissaire Enquêteur » :

- Par courrier : Mairie, 494 route d'Orléans, 45160 Saint-Hilaire-Saint-Mesmin ;
- Par courriel : [mairie@mairie-st-hilaire-st-mesmin.fr](mailto:mairie@mairie-st-hilaire-st-mesmin.fr) ;
- Par lettre : déposée au siège de l'enquête durant toute sa période d'ouverture ou durant les permanences du commissaire enquêteur.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur à la mairie de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, aux jours et heures d'ouvertures habituels au public, dès réception de ceux-ci par les services et pendant un an après la date de clôture de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête publique, le déclassement et la désaffectation du Sentier Rural n°13 dit Sentier de la Millasse ainsi que le déclassement du Sentier Rural n°12 dit Sentier du Crochet seront proposés à l'approbation du conseil municipal. Cette décision prendra la forme d'une délibération du conseil municipal et sera affichée à la mairie de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et publiée par voie de presse.

Le public peut demander toute information auprès du service urbanisme et foncier, situé à la mairie au 494 route d'Orléans 45160 Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (Tél : 02 38 76 66 09).

## La Médiathèque

La Médiathèque de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin propose des lectures d'histoires pour les enfants de 3 à 6 ans à partir de 16h30, le mercredi 15 février.



## Le repas des aînés fait son retour !

Mis entre parenthèse pendant la crise sanitaire, le repas des aînés aura lieu à nouveau cette année.

### Rendez-vous dimanche 26 Mars prochain

à 12 h 30 au restaurant scolaire.

Attention, **inscription obligatoire** en Mairie au 02.38.76.30.24 ou à l'Agence Postale Communale au 02.38.59.73.59 **avant le 28 Février 2023.**



## TPE/PME : les aides pour faire face à la hausse des prix de l'énergie

Le gouvernement a mis en place un dispositif complet pour accompagner les entreprises face aux hausses de l'électricité et du gaz, avec trois objectifs :

- L'efficacité : plus d'entreprises concernées avec une intensité d'aides plus forte et une aide dont le montant est proportionné à l'augmentation de la facture

- La simplicité : réduction des critères et des pièces justificatives, simplification du parcours usager, et un simulateur permettant une meilleure prévisibilité

- La rapidité : réduction des délais de paiement.

### **1) le bouclier tarifaire, pour qui?**

Les TPE (entreprises de moins de 10 salariés ayant un chiffre d'affaire annuel inférieur à 2 millions d'euros) et ayant un compteur électrique d'une puissance inférieure à 36kVA.

### **2) Le tarif garanti**

Pour les TPE qui ne bénéficient pas de tarif réglementé.

Pour en bénéficier : il est important que chaque entreprise se fasse connaître auprès de son fournisseur (attestation à remplir sur le site « [impot.gouv.fr](http://impot.gouv.fr) » puis à renvoyer à son fournisseur d'énergie) pour bénéficier de ce tarif.

### **3) L'amortisseur électrique pour les PME et certaines TPE**

Les TPE (entreprises de moins de 10 salariés ayant un chiffre d'affaire annuel inférieur à 2 millions d'euros) et ayant un compteur électrique d'une puissance inférieure à 36kVA.

Les TPE au tarif garanti (point2) peuvent également bénéficier de l'amortisseur d'électricité.

Il est possible de consulter le simulateur amortisseur ELECTRICITE/ [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)



**JEAN YANNE, Bach to twist**

**Concert théâtralisé**

**Samedi 4 Février / 20H30 // Salle des fêtes /// Réservation : 06.81.46.13.27**  
Entrée : 10 € (et 5 € enfants et étudiants)



**Avec :**

**Aimée Leballeur**

**Fred Ferrand**

**Valérian Renault**

Pendant plus de quarante ans, Jean Yanne s'est promené en homme libre dans le paysage radiophonique, télévisuel et cinématographique français.

Un esprit frondeur, cogneur parfois, tendre toujours.

Le répertoire de Jean Yanne, c'est l'improbable tentative de réconciliation des contraires : Le clergé et le monde ouvrier, Jean-Sébastien Bach et les yéyés, les flics et la philo, la télé et l'intelligence, le rire et la mélancolie...

*Bach to Twist* est un cocktail Yannesque de chansons et de textes pour célébrer l'absurde et fustiger la bêtise, une fantaisie régénérant et iconoclaste servie par Fred Ferrand, Valérian Renault et Aimée Leballeur au son de l'accordéon et de la guitare électrique.

**« Je me presse de rire de tout de peur d'être obligé d'en pleurer. »**



## Réunion Publique

Une réunion publique de présentation du dossier avant-projet de requalification de la rue du Bouillon aura lieu le mardi 7 février à 18h30 à la salle des fêtes.

## « Grand Loto de la Médo » le dimanche 12 février à 14h30



La maison Anne et Siméon propose un temps de convivialité et de jeu à la salle Henri Guillaumet au 89 rue du Haut Midi. De nombreux lots. 5 € le carton. La recette sera versée à l'association des Amis d'Anne et Siméon pour financer leurs projets en faveur des personnes âgées.

## INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

Écoles de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, à compter du 07 février 2023 pour tous les enfants nés en 2020, ainsi que les nouveaux arrivants sur la Commune. La réinscription est automatique pour les enfants déjà inscrits dans les écoles hilairoises.

La pré-inscription de votre enfant se fera auprès du Service Animation, péri et extrascolaire de la Commune. Pour cela merci de prendre contact auprès de M. Florian PAJOT de préférence par mail: [periscolaires@mairie-st-hilaire-st-mesmin.fr](mailto:periscolaires@mairie-st-hilaire-st-mesmin.fr) ou par téléphone au 06.48.30.50.88.